

<p><i>Communiqué de presse</i> 31 mai 2010</p>			
<p>Pôle documentaire de la Fonderie 2 juin 2010 – 14h – SIM</p>			

La signature le 2 juin 2010 de deux conventions Société industrielle de Mulhouse (SIM) – Université de Haute-Alsace (UHA) et SIM – Ville de Mulhouse marque un **aboutissement** et un **point de départ** :

- l'**aboutissement** d'un projet d'urbanisme lancé en 1997 par la Ville de Mulhouse et l'UHA visant à transformer le bâtiment industriel de la Fonderie en un pôle universitaire et culturel rassemblant la Faculté des Sciences économiques, sociales et juridiques (FSESJ), des archives, des bibliothèques, un centre d'art...

Les conventions du 2 juin 2010 règlent l'avenir de la bibliothèque historique de la SIM, rassemblée par les industriels mulhousiens depuis 1826 : la majeure partie de cette collection rejoint la Bibliothèque de l'Université et de la Société industrielle de Mulhouse (BUSIM), transférée des locaux de la SIM, place de la Bourse, à la Fonderie où elle sera hébergée et gérée par l'UHA ; le fonds Weiss, composé de 4 200 documents, légué en 1892 par Armand Weiss, est déposé à la Bibliothèque municipale de Mulhouse (BMM).

- le **point de départ** du **Pôle documentaire de la Fonderie (PDF)**, un projet de valorisation des collections documentaires (archives, livres, iconographie) sur le **patrimoine et l'histoire industrielle, la culture scientifique et technique**, actuellement conservées à la Fonderie ou dans d'autres sites mulhousiens (notamment la BMM). Il ne suffit pas en effet de réunir en un même lieu divers organismes, il faut encore les faire vivre ensemble, créer des synergies entre eux et avec d'autres institutions.

Le **Pôle documentaire de la Fonderie** associe trois entités, la SIM, la Ville de Mulhouse et l'UHA, et cinq partenaires qui en émanent :

- La Société industrielle de Mulhouse (SIM, <http://www.sim.asso.fr>)
- Les Archives de Mulhouse
- La Bibliothèque municipale de Mulhouse (BMM, <http://www.biblio.mulhouse.fr>)
- Le Service commun de Documentation de l'UHA (SCD, <http://www.scd.uha.fr>)
- Le Centre de Recherche sur les Economies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRESAT, EA 3436, <http://www.cresat.uha.fr>)

Pour gérer le Pôle documentaire, ces cinq partenaires décident de former un groupement d'intérêt scientifique (GIS).

Le **pôle documentaire de la Fonderie**, c'est d'abord **une offre** documentaire spécialisée, combinant archives et bibliothèques, sans équivalent ailleurs en France :

- **Archives de Mulhouse** : au fonds ancien qui remonte à 1236, aux archives administratives modernes et contemporaines, s'ajoutent un fonds iconographique de 80 000 images et des fonds privés de familles ou d'entreprises : Musée des familles Dollfus, Mieg, Koechlin, archives de la SACM, de la Filature Charles Mieg & Cie, de la Société Godefroy Engelmann, etc. Au total, 3 km linéaires de documents.

Depuis le 1^{er} juillet 2009, les Archives de Mulhouse gèrent les documents rassemblés par le Centre rhénan d'Archives et de Recherches économiques (CERARE), créé en 1982. Plus d'une centaine de fonds d'entreprises, de fondations, d'associations, de cabinets d'architecte, représentant à leur tour 3,5 km linéaires, sont ainsi conservés, parmi lesquels les archives de la SOMCO, de la Société Commerciale des Potasses et de l'Azote, des Filatures du Florival, des Tuileries Oscar Lesage, de l'architecte Pierre-Yves Schoen ou encore de la société textile Napoléon Koechlin & Cie.

Enfin, en novembre 2009, l'entreprise DMC a déposé aux Archives de Mulhouse l'ensemble de son fonds documentaire et des objets constituant son musée. D'une richesse tout à fait exceptionnelle, cet ensemble représente un total d'environ 3 km linéaires de documents qui devront être triés.

- La **BUSIM** est riche de 23 000 volumes et d'un millier de périodiques se répartissant en deux fonds :

- Le fonds patrimonial et historique – qui fait l'objet de la convention du 2 juin 2010 – compte environ 14 000 ouvrages et 1 000 titres de périodiques. Il est organisé en fonds thématiques : chimie-textile, mécanique, sciences naturelles, sciences sociales, industrie, commerce et finance, droit, mines, navigation, chemins de fer, beaux-arts, expositions universelles, alsatiques (histoire locale, à dominante économique), enseignement, numismatique, fonds Koechlin-Schlumberger (géologie, paléontologie, minéralogie).

- Le « fonds documentaire », constitué des acquisitions faites par l'UHA depuis 1986, compte 9 000 ouvrages et 30 abonnements à des titres de périodiques d'histoire industrielle et d'histoire des sciences. Il se caractérise par un regard à la fois local et international sur des thématiques comme la sociologie du travail, l'histoire économique et sociale, l'histoire des techniques, l'architecture et l'urbanisme industriels, l'histoire et la philosophie des sciences.

- La **BMM** est moins spécialisée, mais la richesse de ses collections patrimoniales renforce notablement l'offre du Pôle documentaire. Celles-ci se déclinent en trois composantes :

- Un fonds régional d'environ 26 000 ouvrages datant pour plus d'un tiers du XV^e à la fin du XIX^e siècle. Parmi ces alsatiques, se trouvent deux collections spécifiques réunies par des érudits alsaciens : la bibliothèque à dominante historique de Charles Gérard, avocat colmarien (1814-1877), et le fonds Fritz Kessler (1854-1923).

- Un fonds général ancien de près de 30 000 ouvrages qui reflète la vocation d'une bibliothèque destinée à l'origine à l'étude et à l'érudition. Des ressources particulièrement précieuses y sont conservés (7 incunables, des manuscrits, des ouvrages de bibliophilie, 1 300 cartes et plans...).

- Un cabinet des estampes de quelque 6 500 gravures liées à la tradition de production graphique de Mulhouse et à son contexte industriel et culturel. Il comprend : les œuvres issues de la collection Gérard, le prestigieux dépôt de la Société industrielle de Mulhouse, le dépôt Lang-Verly, les collections Juillard-Engelmann et celles d'artistes de la région.

Telles qu'elles se présentent, les collections rassemblées dans le Pôle documentaire constituent la **mémoire régionale** d'une aventure industrielle particulièrement remarquable depuis le XVIII^e siècle et portent un **regard sur le monde** articulé autour de quelques grands centres d'intérêt : sciences et techniques, économie industrielle, travail et question sociale. Il serait évidemment intéressant de fédérer d'autres ressources documentaires actuellement dispersées (écoles d'ingénieurs de l'UHA, musées techniques) qui gagneraient à être présentées dans une offre globale.

Le **Pôle documentaire de la Fonderie**, c'est ensuite un **programme d'action** qui se décline en cinq objectifs principaux :

- **Informer** les publics (chercheurs, étudiants, érudits) et, au-delà, la communauté scientifique dans son ensemble, de la richesse des collections et leurs potentialités.
- **Développer** les fonctionnalités de communication des documents via le catalogage et la numérisation des documents et la création d'un portail commun proposant liens, dossiers et documents mis en ligne.
- **Exploiter** les collections à des fins pédagogiques pour la formation des étudiants (voire des publics scolaires) et l'information du grand public en choisissant des thèmes d'étude et d'animation successifs répondant à une demande sociale.
- **Intensifier** la recherche au niveau master et doctorat sur le patrimoine industriel, l'histoire des techniques, l'histoire des entreprises et du travail, et toutes les thématiques pouvant être nourries par les ressources du Pôle.
- **Enrichir** les collections par la poursuite du dépôt d'archives d'entreprises, l'acquisition d'ouvrages anciens et l'actualisation permanente des fonds contemporains (nouvelles publications, abonnements aux revues).

Ainsi, les partenaires entendent rester fidèles à **l'esprit des fondateurs de la SIM** en 1826 qui placèrent aux premiers rangs de leurs préoccupations la volonté de « *réunir sur un point central un grand nombre d'éléments d'instruction* » (article 1 des statuts et de la SIM) et de former « *une bibliothèque et un cabinet de lecture des meilleurs ouvrages et journaux, tant français qu'étrangers* » (article 2).

Ils s'inscrivent également dans la tradition du « **triangle mulhousien** » associant la Ville (les politiques), l'industrie (le patronat) et le savoir (les universitaires) qui, en plusieurs circonstances aux XIX^e et XX^e siècles, a produit le meilleur de ce qui s'est fait à Mulhouse.

Ces références au passé ne sont pas inutiles pour réussir dans **l'économie de la connaissance** du XXI^e siècle.

Nicolas Stoskopf

Directeur du Centre de Recherche sur les Economies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRESAT)

nicolas.stoskopf@uha.fr